



SNCF VOYAGEURS RELATION CLIENT

AGENCE GROUPE STRASBOURG

EN TROIS POINTS

L'UNSA-Ferroviaire,
toujours présente aux
côtés des agents, porte sans
relâche vos préoccupations
auprès de la direction.

Explications.



#1 LE RATTACHEMENT À LA DIRECTION NATIONALE RCAD

La direction nous informe que ce projet est à l'étude, mais ne fait pas partie du projet *Ambition RCAD* en cours. L'objectif est de simplifier la ligne managériale et stratégique actuellement divisée entre l'Axe Est et DVG. Pour la direction, cela ne change rien pour les agents, hormis le périmètre de notation, mais il y aura application du GRH 00910

annexe 8 et rattachement au CSE TGV-IC SIÈGE. Soucieuse de clarifier l'impact des changements annoncés, vos représentants UNSA-Ferroviaire ont rencontré la direction. Nous avons relayé vos interrogations concernant le LPA, la mobilité, l'emploi, les horaires et les activités du CASI, afin d'obtenir des réponses précises. ...



UNSA-FERROVIAIRE

EN DÉTAIL QUE RETENIR DE NOS ÉCHANGES AVEC LA DIRECTION ?

- **Maintien du lieu de travail (LPA)** : l'agence reste basée à Strasbourg et aucune modification n'est prévue.
- **Emploi** : aucune suppression de poste n'est envisagée. Les ajustements du cadre d'organisation liés à une mise à jour nécessaire de la lettre de commande se feront par le non-remplacement des départs. L'objectif est d'atteindre un effectif de 75 personnes contre 80,6 actuellement.
- **Préservation des activités sociales** : par notre interpellation, la direction a pris conscience de l'importance de ces activités, notamment la garde d'enfants à l'ALSH. Des solutions sont à l'étude et doivent être trouvées pour maintenir ces services essentiels.



L'UNSA RESTE VIGILANTE ET SUIVRA DE PRÈS CES DOSSIERS POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS. NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUTE QUESTION OU PRÉOCCUPATION.



#2 LA POLYCOMPÉTENCE

Le projet sera présenté lors de l'IRT du 21 février. Nous avons insisté pour que celle-ci soit valorisée pour l'ensemble des agents, notamment pour les agents du GCP qui pratiquent déjà la polycompétence sans que cela soit valorisé. L'UNSA

vous confirme que ce sera bien valorisé pour l'ensemble des agents exerçant la polycompétence, même pour ceux qui dans les faits le faisaient déjà. Le système de rémunération retenu sera identique à celui des RCAD.

#3 L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

La suppression des restrictions sur les moyens de paiement permet désormais de servir des clients étrangers en ligne. L'UNSA a

revendiqué la mise en place de la prime de langues pour les agents amenés à utiliser leurs compétences linguistiques (anglais & allemand).

